

BUDGET PRIMITIF 2023

Principales hypothèses par service budgétaire et concession

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
+3 116 900	-9 194 610	10 529 060	-14 629 160

La CCIT a l'obligation de voter son budget primitif 2023 avant le 30 novembre 2022.

Comme chaque année, les programmes des compagnies maritimes et aériennes ne sont pas connus en totalité ; néanmoins, les informations connues à ce jour ont été intégrées dans le projet de Budget Primitif 2023.

Par contre, au niveau de la Taxe pour Frais de Chambre, les Etablissements Consulaires vont avoir à faire face à l'intégration, dans le budget primitif 2023, d'une nouvelle contraction de la ressource fiscale brute par rapport à celle de 2022, soit -177 000 euros.

Si l'exercice 2021 s'était inscrit naturellement dans la continuité de 2020 (début de la pandémie), c'est-à-dire principalement axé vers le soutien à nos entreprises et ressortissants, et à la reprise de l'activité sur les concessions portuaires et aéroportuaires, l'année 2022 a acté le véritable redémarrage de nos activités sur les concessions avec des estimations de trafics sur une pente fortement ascendante et se rapprochant voire dépassant des trafics d'avant crise sanitaire, notamment dans l'aérien : l'année 2023 se situe dans cette trajectoire.

❖ Taxe pour Frais de CCI (TCCI) pour 2023

La trajectoire des ressources fiscales des CCI tracée de manière constante par les différents Gouvernements depuis 2012 a conduit comme prévu à une réduction de la TFC de la CCI de Corse de 60%.

Le financement du réseau consulaire par la TCCI et sa répartition confiée à CCI France répond aux règles prescrites par l'article L711-16 10° du code de commerce.

La répartition de la TCCI s'effectue sur la base d'axes convenus lors de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2019 : poids budgétaire, poids économique, poids performance, poids péréquation et décisions d'AG, en distinguant toutefois la péréquation des décisions d'AG de CCI France.

L'objectif **pour 2023** et les années suivantes est notamment d'optimiser et de stabiliser le modèle de répartition de la ressource fiscale avec :

- Une approche équilibrée du poids relatif des 3 piliers majeurs (budgétaire, économique et performance) ;
- Une meilleure valorisation de la performance,
- Une simplification de l'algorithme de répartition de la ressource,
- Une approche supportable pour les CCI et pérenne.

Répartition TCCI 2023 :

	En %	En €
Poids budgétaire	30%	151 519 200 €
Poids économique	30%	151 519 200 €
Poids performance	30%	151 519 200 €
Poids péréquation et décisions AG CCI France	10%	50 506 400 €
<i>Dont péréquations</i>	2,8%	14 125 764 €
<i>Dont décisions AG CCI FRANCE</i>	7,2%	36 380 636 €
Total TCCI 2023	100%	505 064 000 €

Come prévu dans le Code de Commerce depuis la loi PACTE, le montant global à répartir entre les CCIR est établi après déduction par CCI France de la quote-part de TCCI nécessaire au financement de ses missions, de son fonctionnement et des projets de protégée nationale.

525 117 000 € (*plafond de TCCI prévu en loi de finances*)

- 20 053 000 € (*quote-part de TCCI pour CCI France maintenue au niveau du plancher prévu par la réglementation*)

= 505 064 000 €

Cela donne les éléments suivants pour la CCI de Corse pour 2023 :

	En %	En €
Poids budgétaire	30%	1 121 242 €
Poids économique	30%	696 988 €
Poids performance	30%	545 469 €
Poids péréquation et décisions AG CCI France	10%	1 281 017 €
<i>Dont péréquations</i>	2,8%	533 333 €
<i>Dont décisions AG CCI FRANCE</i>	7,2%	747 684 €
Total TCCI 2023		3 644 716 €

Pour son projet de BP 2023, la CCI de Corse a inscrit une TCCI de 3 644 700 euros.

La baisse de la Ressource est brutale pour notre Institution : 5,9 M€ en 2020 pour 5,1 M€ en 2021, 3,8 M€ en 2022 et enfin 3,64 en 2023.

Un des paramètres utilisé pour cette répartition est celui issu du poids économique de chaque CCI régionale et qui en l'occurrence vient nous poser de graves difficultés.

En effet, la mesure du poids économique opérée réglementairement au printemps 2020 est venue cristalliser les impacts de la crise et conduire spécifiquement à enregistrer qu'en matière d'emploi salarié, la Corse marquait un recul sans précédent et totalement spécifique au plan national, recul explicable compte tenu de la très forte exposition de l'économie insulaire à l'emploi saisonnier.

Le poids relatif de notre région, au sens consulaire, est passé brutalement de 0,56% à 0,46% : cela se traduit par une perte annuelle de ressource de l'ordre de 200 k€ soit 1 M€ sur la durée de la mandature.

Un courrier daté du 5 janvier 2022 a été adressé dans ce sens à Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, exposant toute la problématique de la chute de la ressource et sollicitant à titre exceptionnel son concours et son soutien.

- ❖ **En ce qui concerne les Concessions**, les trafics suivent la trajectoire de ces dernières années, à savoir une hausse continue sur toutes les plate-formes.
 - **sur l'Aéroport de Bastia : 1 509 986 pax escomptés en 2023** pour 1 480 378 en 2022 soit +2% (1 559 492 pax en 2019)
 - **sur l'Aéroport de Calvi : 358 360 pax escomptés en 2023** pour 351 333 pax prévus en 2022 soit +2% (336 514 pax en 2019), constituant ainsi un nouveau record pour la plate-forme
 - **sur l'Aéroport d'Ajaccio : 1 683 000 pax escomptés en 2023** pour 1 650 000 pax en 2022 soit +2% (1 618 723 en 2019)
 - **sur l'Aéroport de Figari : 972 000 pax escomptés en 2023** pour 900 000 pax prévus en 2022 soit +8% (748 652 en 2019)
 - **sur le Port de Bastia,**
 - un **trafic passagers de 2 128 395 pax soit +5,5%** ;
 - un **trafic véhicules de 788 294 vhc soit +5,36%** ;
 - un **nombre d'escales de 2 036 soit +1,5%** ;
 - un **trafic marchandises à 912 377 mètres linéaires**.
 - **sur le Port de L'Île Rousse,**
 - un **trafic passagers de 403 074 pax** ;
 - un **trafic véhicules de 142 742 vhc** ;
 - un **nombre d'escales de 408** ;
 - un **trafic marchandises à 86 319 tonnes**.
 - **sur le Port d'Ajaccio,**
 - un **trafic passagers de 1 243 530 pax soit -3%** ;
 - un **trafic véhicules de 388 465 vhc soit +5%** ;
 - un **trafic croisières de 362 797 pax** ;
 - un **trafic marchandises à 1 175 282 tonnes soit -3.9%**.
 - **sur le Port de Propriano,**
 - un **trafic passagers de 82 480 pax soit +14%** ;
 - un **trafic véhicules de 28 492 vhc soit +0.1%** ;
 - un **trafic croisières de 7 431 pax** ;
 - un **trafic marchandises à 98 642 tonnes**.
 - **sur le Port de Bonifacio,**
 - un **trafic passagers de 232 200 pax soit +1%** ;
 - un **trafic véhicules de 60 245 vhc** ;
 - un **trafic croisières de 9 528 pax** ;
 - un **trafic marchandises à 19 290 tonnes**.
 - **sur le Port de Porto Vecchio,**
 - un **trafic passagers de 229 900 pax** ;
 - un **trafic véhicules de 83 891 vhc soit +0.01%** ;
 - un **trafic croisières de 4 602 pax** ;
 - un **trafic marchandises à 302 902 tonnes**.

Les prévisions de trafics pour 2023 sont en progression constante sur toutes les concessions : elles ont pour la plupart rattrapé voire dépassé les chiffres d'avant la pandémie, c'est-à-dire

2019.

Les secteurs les plus fragilisés sont bien entendus ceux dépendant de la Ressource Fiscale, à savoir les Directions Economique et Formation.

Le Palais des Congrès est également en grand danger suite aux fermetures administratives successives qui ont touché le secteur de l'évènementiel : après le plan exceptionnel de « recapitalisation » inscrit au BR 2022 se traduisant par une avance budgétaire en capital du Service Général au profit du Palais des Congrès à hauteur de 1,8 M€, le BP 2023 acte la seconde phase de l'avance budgétaire en capital, à savoir 550 000 euros complété par un emprunt de 450 000 euros pour financer des investissements rendus nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement des infrastructures du Palais.

Le programme des investissements inscrits pour ce budget est conséquent : 49,7 M€ : outre la CAF de 10,5 M€, les différents plans de financement sont complétés par des emprunts à demander à hauteur de 19,4 M€ et des subventions d'équipements pour 10,9 M€.

Trafics passagers :

	BE 2018	BE 2019	variation	BE 2020	variation	BE 2021	variation	BR 2022	variation	BP 2023	variation
			19 / 18		20 / 19		21 / 20		22 / 21		23 / 22
Port de Bastia	2 188 719	2 132 647	-2,56%	1 147 929	-46,18%	1 478 733	28,8%	2 017 436	36%	2 218 395	5,5%
Port de l'Île-Rousse	414 023	340 856	-17,67%	218 345	-35,9%	362 714	66%	403 074	11%	403 074	-
Port d'Ajaccio	1 373 848	1 294 450	-5,78%	620 535	-52,06%	775 993	41,0%	1 282 210	41,0%	1 243 530	-3%
Port de Propriano	85 714	78 195	-8,77%	43 314	-44,6%	55 516	77,8%	72 340	77,8%	82 480	14%
Port de Bonifacio	283 028	286 784	1,33%	80 254	-72,02%	112 358	75,3%	229 900	75,3%	232 200	1%
Port de Porto-vecchio	192 578	195 331	1,43%	156 390	-19,9%	225 341	61,9%	229 030	61,9%	229 900	0,4%
Aéroport de Bastia	1 525 143	1 559 492	2,25%	812 464	-47,9%	1 200 133	47,72%	1 480 378	23,3%	1 509 986	2%
Aéroport de Calvi	335 289	336 514	0,37%	185 300	-44,9%	297 936	60,79%	351 333	18%	358 360	2%
Aéroport d'Ajaccio	1 673 308	1 618 723	-3,26%	940 983	-41,87%	1 412 091	59,70%	1 650 000	17%	1 683 000	2%
Aéroport de Figari	756 457	748 652	-1,03%	475 507	-35,48%	789 721	84,67%	900 000	14%	972 000	8%

❖ **Lors de son Bureau du 5 juin 2020, la CCI de Corse a adopté un Plan d'urgence de soutien à la réouverture de lignes aériennes et maritimes hors OSP, tant sur le national que sur l'international.**

Les préconisations de ce Plan sont la mise en place d'un dispositif d'accompagnement marketing afin de soutenir la relance des flux de trafic et de permettre ainsi la reprise progressive de l'activité interrompue par la pandémie du COVID-19.

Le mode opératoire consiste en une contribution financière Marketing (AMI) par passager proposée, depuis 2020, proportionnelle aux efforts de relance, en termes de lignes opérées, de volumes de sièges offerts et de passagers attendus sur chacun des ports et des aéroports insulaires.

Le volume inscrit par la CCI de Corse pour ce BP 2023 s'élève à 1 033 000 euros imputés sur chacune des concessions concernées :

- Port de Bastia : 20 000 euros
- Port de L'Île-Rousse : 2 000 euros
- Aéroport de Bastia : 415 000 euros
- Aéroport de Calvi : 186 000 euros
- Aéroport d'Ajaccio : 250 000 euros
- Aéroport de Figari : 160 000 euros

Ces hypothèses permettent à l'Institution, fortement dépendante des trafics sur les concessions, de retrouver des valeurs budgétaires et financières se rapprochant de la réalité qui fût la sienne avant la crise du Covid :

- Résultat d'Exploitation : +3 M€ ;
- Résultat comptable : -9 M€ résultant également du résultat financier fortement négatif du fait de l'application de la comptabilité des concessions (dotations et reprises / amortissements de caducité) et de calculs des dotations et reprises sur la base d'une fin de concessions au 31/12/2024 ;
- Capacité d'Autofinancement : +10,5 M€ ;

Les produits d'exploitation résultant pour l'essentiel des trafics sur les concessions sont en nette progression par rapport à 2022 ; ils s'établissent à 107,8 M€ pour 105 M€ prévus en 2022, malgré la nouvelle contraction de -177 k€ de la ressource fiscale avec notamment :

- Droits de port : +0,3 M€ par rapport à 2022 ;
- Redevances aéroportuaires : +2,6 M€ par rapport à 2022 ;
- Autres prestations de services : +0,86 M€ par rapport à 2022.

Les charges d'exploitation (104,7 M€) progressent également faiblement par rapport à 2022 (+0,4%), mais essentiellement sur postes de charges non décaissables (dotations aux amortissements), soit +2,2 M€ :

- Les achats et services extérieurs sont stables à 38,5 M€ (+0,2 M€) ;
- Les charges de personnel s'élèvent à 52,4 M€ soit +0,5 M€ ;
- Les dotations aux amortissements progressent de +2,2 M€ pour se situer à 8,3 M€.

L'Institution poursuit, particulièrement au niveau de la gestion de ses concessions, un programme d'investissements conséquent (**49,7 M€**).

Outre la **CAF (10,5 M€)**, le financement est assuré par **10,9 M€ de subventions d'équipement** sur les concessions, des **emprunts** sur les concessions à hauteur de **19,4 M€**, et par une **utilisation du Fonds de Roulement à hauteur de -14,6 M€** : le FdR brut prévisionnel s'établit alors à 63,9 M€ à l'horizon fin 2023.

✓ Service Général

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-744 180	-695 760	-293 610	-1 225 760

Comme évoqué en préambule, ce secteur est encore amputé sur 2022 d'une partie de ses ressources, en l'occurrence la TTCI : -177 000 €.

La TFC prévue pour 2023 permet encore aux Directions Economiques d'engager des opérations, actions et prestations envers les ressortissants ; elle est entièrement fléchée selon les Axes définies par la COP-COM (Convention d'Objectifs et de Moyens – Contrat d'Objectifs et de Moyens) de la CCI de Corse, à savoir :

- Entrepreneuriat- CFE
- Appui aux Entreprises
- Représentation des Entreprises
- Appui aux Territoires
- International

De plus, et afin de « recapitaliser » et lui permettre d'engager un certain nombre de travaux

d'investissements nécessaires au bon fonctionnement du Palais des Congrès, il a été décidé d'opérer une nouvelle avance budgétaire en capital du Service Général au profit du Palais des Congrès à hauteur de 0,55 M€.

Afin d'assurer ses missions vers ses ressortissants, la CCI de Corse se voit contrainte d'utiliser son Fonds de Réserve car le solde budgétaire se traduit par une utilisation du Fonds de Roulement à hauteur de -1 225 760 euros, dont 0,55 M€ d'opération inter service au profit du Palais des Congrès.

✓ Service Formation

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-524 680	-436 920	-260 650	-322 920

Le secteur Formation traverse une passe difficile quant à son mode de fonctionnement.

Le secteur, qui avait vu ses activités suspendues lors du confinement et par conséquent ses recettes fortement chutées malgré la mise en place très rapide des cours à distance, voit sa situation budgétaire depuis 2022 continuer de se dégrader fortement depuis 2021.

Les indicateurs comptables et financiers sont tous fortement négatifs et c'est peut-être un nouveau modèle de formation à développer et à proposer qu'il faut mettre en place rapidement afin de sortir cette Direction de la mauvaise pente sur laquelle elle semble glisser.

Les investissements s'élèvent à 56 k€.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du Fonds du Roulement à hauteur de -323 k€.

✓ Port de Bastia – Exploitation

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-177 950	- 3 259 350	426 350	-1 701 150

En l'absence de programmes déposés par les compagnies mais après avoir analysé la dynamique des deux derniers exercices, les prévisions sur les trafics 2023 sont les suivants :

- un **trafic passagers de 2 128 395 pax soit +5,5%** ;
- un **trafic véhicules de 788 294 vhc soit +5,36%** ;
- un **nombre d'escales de 2 036 soit +1,5%** ;
- un **trafic marchandises à 912 377 mètres linéaires.**

Le REX, après deux exercices consécutifs positifs, redevient négatif à -177 k€, et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (8 320 k€ dont 7 928 k€ de CA), par une hausse du CA de +271 k€ par rapport à 2022, résultant des trafics (pour mémoire, le CA 2019 s'élevait à 7,8 M€) ;
- au niveau des charges d'exploitation (8,5 M€), par une progression de certains postes de charges entre les deux budgets :
 - une masse salariale se situant à 5 M€ soit +497 k€ (négoiations salariales au niveau national) ;
 - des achats et charges externes à moins de 1,8 M€ soit -21 k€ ;
 - des dotations aux amortissements (582 k€) en progression de +138 k€ mais ce sont des charges calculées et donc non décaissables.

Le **résultat financier (-3 M€)** est négatif ; il s'explique par le volume des dotations aux amortissements de caducité de 3,5 M€ et de l'inscription d'une reprise sur amortissement et provision de caducité de 373,5 k€, avec une fin de concession fixée au 31/12/2024.

Le **résultat comptable est fortement négatif à -3,3 M€.**

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF est à positive et s'élève à +426 k€** pour 612 k€ au BR 2022.

La concession continue à investir avec **2 204 k€ inscrits au budget dont 286,5 k€ de Fonds de Concours CdC** ; outre la CAF, le plan de financement est complété par 76,5 k€ de subventions d'équipements (fonds FEDER).

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FDR à hauteur de -1,7 M€.

✓ **Port de Bastia - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
46 700	50	44 400	39 400

Le budget de cette entité s'élève à 1 528 000 € et doit s'équilibrer chaque année par des redevances visant à assurer le financement des mesures de sûreté.

Il est prévu 5 000 euros d'investissements ; le solde budgétaire se traduit par une augmentation du Fonds de Roulement à hauteur de +39 400 euros.

✓ **Port de l'Île-Rousse - Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
142 100	-110 200	354 300	-799 850

En l'absence de programmes déposés par les compagnies, l'hypothèse prise pour cette concession est la reconduction des trafics de 2022 pour 2023 :

- un **trafic passagers de 403 074 pax** ;
- un **trafic véhicules de 142 742 vhc** ;
- un **nombre d'escales de 408** ;
- un **trafic marchandises à 86 319 tonnes.**

Comme pour 2021 et 2022, le **REX est positif à 142 k€** et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (1 195 k€), par une reconduction à l'identique du CA (1 171 k€) ;
- au niveau des charges d'exploitation (1 053 k€), par une légère progression par rapport à 2022 :
 - stabilité sur les achats et services extérieurs pour se situer à 275,6 k€ ;
 - +5 k€ de la masse salariale se situant à 335,9 k€ ;
 - -6 k€ pour les contributions versées (216 k€) ;
 - +19 k€ pour les dotations aux amortissements pour immobilisations (211 k€).

Le **résultat financier s'élève à -304 k€** et est toujours négatif ; il résulte essentiellement du volume de dotations aux provisions pour amortissements de caducité de ce budget (305,1 k€).

Le **résultat exceptionnel (+51,8 k€)** est uniquement constitué des réintégrations de quote part de subventions d'équipement.

Le résultat comptable est négatif à -110 k€.

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF est positive et s'élève à 354 k€.**

La concession voit son programme d'investissements renforcé à **1 429,6 k€**, avec notamment :

- l'opération CTC 002 « création bâtiment hors ZAR : nouveau bâtiment technique » pour 780 k€ avec 106,7 k€ de subventions d'équipement,
- l'opération PEIM 001 « création du terre-plein Nord-Est » pour 100 k€ avec 85 k€ de subventions d'équipement,
- l'opération « AMO courant des Navire Electriques » pour 75 k€ avec 52,5 k€ de subventions d'équipement.

Outre la CAF, le plan de financement est complété par **275,45 k€ de subventions d'équipement.**

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FDR à hauteur de -800 k€.

✓ **Port de L'Ile-Rousse - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
53 750	38 350	53 850	3 850

Le budget de cette entité s'élève à 298 500 € et doit s'équilibrer chaque année par des redevances visant à assurer le financement des mesures de sûreté.

Il est prévu 50 000 euros d'investissements pour ce budget ; le solde budgétaire se traduit par un augmentation du Fonds de Roulement à hauteur de +3 850 euros.

✓ **Port d'Ajaccio – Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-715 400	-545 450	227 020	-4 620 880

Comme annoncé en préambule, les données sur les trafics sont les suivantes :

- un **trafic passagers de 1 243 530 pax soit -3%** ;
- un **trafic véhicules de 388 465 vhc soit +5%** ;
- un **trafic croisières de 362 797 pax** ;
- un **trafic marchandises à 1 175 282 tonnes soit -3.9%**.

Le **REX reste négatif à -715 k€ (-1 187 k€ au BR 2022)** et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (10,4 M€ dont 10,2 M€ de CA), par une hausse du CA de +2% par rapport au BR 2022 (pour mémoire, le CA 2019 s'élevait à 10,2 M€) ;
- au niveau des charges d'exploitation (10,2 M€), les grandes masses ont peu évoluées par rapport au BR 2022 :
 - une masse salariale se situant 6,8 M€ ;
 - des achats et charges externes de près de 2,1 M€ ;
 - des amortissements et provisions à 1 M€.

Le résultat financier est négatif et se situe à -116 k€.

Le résultat comptable est également négatif à -545 k€.

La CAF est à nouveau positive et s'élève à +227 k€ pour -242 k€ prévus au BR 2022.

La concession continue à investir avec **4 M€ inscrits** au budget primitif 2023 uniquement par autofinancement.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FDR à hauteur de -4,6 M€.

✓ **Port d’Ajaccio - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-40 550	-45 770	20 080	-259 170

Tous les indicateurs comptables et financiers sont négatifs et de ce fait la partie commerciale devra assumer financièrement l’activité sûreté.

Il est prévu 215 k€ d’investissements qui seront financés en fonds propres.

✓ **Port de Propriano – Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
6 020	-17 230	720	-1 288 630

Afin de rester dans une même logique financière, le Port de Propriano a pris le parti de conservé une certaine prudence afin d’élaborer ce BP 2023 :

- un **trafic passagers de 82 480 pax soit +14%** ;
- un **trafic véhicules de 28 492 vhc soit +0.1%** ;
- un **trafic croisières de 7 431 pax** ;
- un **trafic marchandises à 98 642 tonnes**.

Les indicateurs comptables et financiers confirment cette position prudente et aux capacités de la concession.

Un programme d’investissements de près de 1 375 k€ entre dans le cadre du renouvellement de la concession et les engagements que la CCI de Corse a pris lors de sa signature. Néanmoins, le fonds de roulement brut reste important avec plus de 1,2 M€ à l’horizon fin 2023.

✓ **Port de Propriano - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
5 200	4 520	5 200	200

Les indicateurs sont à l’équilibre pour cet exercice pour un budget de fonctionnement de 58 k€.

✓ **Port de Bonifacio – Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-386 760	-382 760	-277 070	-526 070

Le Port de Bonifacio est resté prudent dans l’élaboration ce BP 2023 :

- un **trafic passagers de 232 200 pax soit +1%** ;

- un **trafic véhicules de 60 245 vhc** ;
- un **trafic croisières de 9 528 pax** ;
- un **trafic marchandises à 19 290 tonnes**.

Les indicateurs comptables et financiers sont en progression mais demerurent quand même à des niveaux faibles avec par exemple 7 k€ de CAF.

Néanmoins, un programme d'investissements conséquent de 605 k€ sera financé pour partie en fonds propres et par uensubvention d'équipement de 154 k€.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR brut à hauteur de -518 k€.

✓ **Port de Bonifacio - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-40 400	-40 400	-40 400	-45 400

Le budget de fonctionnement de cette entité s'élève à 169 k€ : elle est à l'équilibre.

✓ **Port de Porto-vecchio – Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
+46 680	-49 320	+292 980	-202 970

Comme évoqué en préambule, les trafics escomptés pour 2023 suivent la trajectoire de l'exercice précédent :

- un **trafic passagers de 229 900 pax** ;
- un **trafic véhicules de 83 891 vhc soit +0.01%** ;
- un **trafic croisières de 4 602 pax** ;
- un **trafic marchandises à 302 902 tonnes**.

Le Port de Porto-vecchio est bien armé financièrement et les indicateurs du BP 2023 traduisent bien cette performance : progression du REX, du Résultat Comptable et surtout de la CAF.

La concession poursuit un programme d'investissements de 1,5 M€ : outre la CAF, 161 k€ de subventions d'équipement complètent le plan de financement.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR brut à hauteur de -1,1 M€.

✓ **Port de Porto-vecchio - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
71 310	71 310	72 200	67 200

Le budget de fonctinnement de cette entité s'élève à 173,6 k€ ; tous les indicateurs comptables et financiers sont positifs et avec un fonds de roulement brut qui reste positif (+404 k€), ce service se suffit à lui-même.

✓ Aéroport de Bastia-Poretta - Exploitation

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
1 177 750	-4 514 650	1 361 150	-1 171 050

Comme annoncé en préambule, les données sur les trafics sont en progression constante sans toutefois retrouver le niveau de 2019 ; **1 509 986 pax escomptés en 2022 (+2%)** pour 1 480 378 pax en 2022 (1 559 492 pax en 2019).

Le **REX demeure positif comme BR 2022 et se situe à 1 178 k€** et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (10,3 M€) par une progression de 1% du CA (9,9 M€) par rapport à 2022 sur les redevances aéroportuaires avec +100 k€ ;
- au niveau des charges d'exploitation (9,1 M€) par une progression de +3% soit +282 k€ :
 - o des achats et services extérieurs se situant à 3 707 k€ (+59 k€ par rapport au BR 2022), avec 415 k€ pour le Plan d'urgence de soutien préconisant la mise en place d'un dispositif d'accompagnement marketing afin de soutenir la relance des flux de trafic ;
 - o une masse salariale s'établissant à 4 M€ soit +455 k€ par rapport au BR 2022 ;
 - o des dotations aux amortissements et provisions à 267,2 k€ (-143 k€ par rapport au BR 2022) résultant du programme d'investissements.

Le **résultat financier (-5,75 M€)** est fortement négatif ; ce déficit résulte d'une part des dotations aux provisions pour amortissement de caducité élevée (5,8 M€) et d'autre part des reprises sur amortissements de caducité pour 0,15 M€ avec une fin de concession fixée au 31/12/2024.

Le **résultat exceptionnel (+61 k€)** est uniquement constitué de la quote-part de réintégration des subventions d'équipement.

Le **résultat comptable est négatif à -4 515 k€.**

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF est positive et s'élève à 1 361 k€**, en recul de -24% par rapport à celle du BR 2022 (1 800 k€).

Les investissements (5,9 M€) sont en net progression et retrouvent leur volume moyen des exercices précédents (6 M€ en moyenne) ; outre la CAF, le plan de financement est assuré par 2,84 M€ de subventions d'équipements CdC et des emprunts pour un volume total de 1,23 M€ :

- « travaux de réfection de l'aire de trafic A et de voie de desserte » : 2,4 M€ de subvention d'équipement et 0,8 M€ pour 4 M€ inscrits ;
- « alimentaino 400hz aéronaves (énergie hydrogène - photovoltaïque) » : 250 k€ de subvention d'équipement pour 250 k€ inscrits ;
- « renouvellement des groupes électrogènes » : 95 k€ de subvention d'équipement et 95 k€ d'emprunts pour 190 k€ inscrits ;

Le **solde budgétaire** se traduit alors par un utilisation **du FDR à hauteur de -1 171 k€.**

✓ Aéroport de Bastia-Poretta - Sûreté/SSLIA

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
72 850	2 200	1 157 150	58 050

En complément des recettes de la taxe aéroport résultant du nombre prévisionnel de pax, il est inscrit un volume de taxe aéroport dite « d'équilibre » : ces 2 types de produits couvrent l'ensemble des charges éligibles au titre de la DGAC.

La DGAC a validé l'intégration dans les fiches taxe aéroport des charges éligibles correspondant aux services rendus par certains agents de la section exploitation au profit de la section régaliennne de la concession (courrier de février 2011) ; ces volumes étant comptabilisés dans la partie exploitation, une contribution équivalente vient abonder les produits de la partie exploitation : 343 500 € de la 131 vers la 130 (Bastia-Poretta).

Les indicateurs sont largement positifs et permettent de faire face à l'ensemble des engagements de l'entité : le budget de fonctionnement 2023 de cette entité s'élève à 12,65 M€.

La **CAF de 1 157 150 euros** résulte du programme d'**investissements de 4,39 M€** inscrits au BP 2023 complété par des emprunts pour un montant total de 3,595 M€.

Le montant de cette CAF s'explique par un programme d'investissements conséquent dont 3,5 M€ sur la seule opération « EDS – évolution standard 3 » financée par un emprunt à 100%.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR à hauteur de -319 800 euros.

✓ **Aéroport de Calvi - Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
153 100	-861 100	208 700	-475 400

Comme annoncé en préambule, les données sur les trafics sont en progression constante et établissent un nouveau record sur la plate-forme ; **358 360 pax escomptés en 2023 (+2%)** pour 351 333 au BR 2022 (336 514 pax en 2019).

Le **REX est toujours positif et progresse ; il se situe à +153 k€**, et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (2,3 M€) par une progression de plus de 20% du CA (2,1 M€) par rapport à 2021 essentiellement sur les redevances aéroportuaires avec +268 k€ (effets trafics) ;
- au niveau des charges d'exploitation (2,22 M€) par la contraction des charges courantes :
 - o des achats et services extérieurs à 1 034,7 k€ (-22 k€ par rapport au BR 2022), avec 186 k€ pour le Plan d'urgence de soutien préconisant la mise en place d'un dispositif d'accompagnement marketing afin de soutenir la relance des flux de trafic ;
 - o une masse salariale s'établissant à 784 k€ soit +48 k€ par rapport au BR 2022 ;
 - o des contributions versées aux Services Centraux en recul du fait du poids relatif de la partie Exploitation de l'aéroport de Calvi en baisse.

Le **résultat financier (-1,03 M€)** est négatif ; ce déficit résulte d'une part des dotations aux provisions pour amortissement de caducité (1,07 M€) et d'autre part des reprises sur amortissements de caducité pour 107 k€ avec une fin de concession fixée au 31/12/2024.

Le **résultat exceptionnel (+17,3 k€)** est uniquement constitué de la quote-part de réintégration des subventions d'équipement.

Le **résultat comptable est négatif à -861 k€**.

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF s'élève à 208 700 €** et permet à la concession de poursuivre un programme d'**investissements à hauteur de 1 123 k€** complété par 277 k€ de subventions CdC et 395 k€ d'emprunt.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR à hauteur de -475 k€.

✓ Aéroport de Calvi – Sûreté/SSLIA

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
81 050	2 750	1 039 650	240 550

L'option a été prise d'inscrire un volume de taxe aéroport dite de « majoration » (0,88 €) en complément des recettes de la taxe aéroport résultant du nombre prévisionnel de pax : ces 2 types de produits couvrent l'ensemble des charges éligibles au titre de la DGAC.

La DGAC a validé l'intégration dans les fiches taxe aéroport des charges éligibles correspondant aux services rendus par certains agents de la section exploitation au profit de la section régaliennne de la concession (courrier de février 2011) ; ces volumes étant comptabilisés dans la partie exploitation, une contribution équivalente vient abonder les produits de la partie exploitation : 190 750 € de la 136 vers la 135 (Calvi).

Les indicateurs sont largement positifs et permettent de faire face à l'ensemble des engagements de l'entité : le budget de fonctionnement 2022 de cette entité s'élève à 6,95 M€.

La **CAF de 1 039 650 euros** résulte du programme d'**investissements de 1,9 M€** inscrits au BP 2023 dont 1,3 M€ pour la 2^{ème} phase sur la seule opération « EDS - évolution standard 3 » financée par un emprunt à 100% avec sa mise en service sur 2023 (1^{ère} phase inscrite au BR 2022 pour 2,3 M€).

Le solde budgétaire se traduit par une augmentation du FdR à hauteur de 240 550 euros.

✓ Aéroport d'Ajaccio – Napoléon BONAPARTE - Exploitation

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
3 078 310	+1 774 660	+3 251 490	-129 610

Les trafics sont en progression constante : **1 683 000 pax escomptés en 2023 soit +2%** (1 618 723 pax en 2019).

Le **REX est en progression et fortement positif ; il se situe à 3 078 k€** et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation par une hausse de +3% soit 13,8 M€ ;
- au niveau des charges d'exploitation (10,75 M€) par une baisse de -3,7% par rapport au BR 2022 :
 - o des achats et services extérieurs à 4,55 M€ ;
 - o une masse salariale s'établissant à 4,5 M€.

Le **résultat financier (-1,7 M€)** est négatif ; ce déficit résulte essentiellement des dotations aux provisions pour amortissement de caducité (1,685 M€).

Découlant du REX, le **résultat comptable est positif à +1,77 M€**.

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF est positive et s'élève à 3,25 M€**.

Les investissements (3,1 M€) sont conséquents ; outre la CAF, le plan de financement est assuré par des emprunts pour un volume total de 580 k€:

Le solde budgétaire se traduit alors par un utilisation du FDR brut à hauteur de -130 k€.

✓ **Aéroport d’Ajaccio – Napoléon BONAPARTE - Sûreté/SSLIA**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
392 430	0	513 300	-324 650

Les investissements sont inscrits pour un volume de 2 663 k€ ; outre la capacité d’autofinancement, le plan de financement est assuré par des emprunts pour un montant total de 2 M€ ; le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR brut à hauteur de -325 k€.

✓ **Aéroport de Figari – Sud Corse - Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
1 816 345	-708 485	1 756 765	131 865

Comme annoncé en préambule, les données sur les trafics sont en progression constante : **970 000 pax escomptés en 2022** pour 900 000 en 2022 soit +8% (748 652 pax en 2019).

Le **REX se situe à +329 k€**, mais en recul par rapport au BR 2022. Il se caractérise :

- au niveau des produits d’exploitation (6,45 M€) par une progression de près de 3,37% suivant en cela la trajectoire du trafic ;
- au niveau des charges d’exploitation (6,1 M€) dont les grandes masses sont les suivantes :
 - o des achats et services extérieurs à 1 566 k€ en progression de +295 k€ résultant de la progression des trafics ;
 - o une masse salariale stable s’établissant à 1 952 k€.
 - o mais surtout une forte progression des dotations aux amortissements, passant de 0,23 M€ au BR 2022 à 2 M€ du fait d’un programme d’investissements de 12 M€ sur ce budget.

Le **résultat financier (-2 775 k€)** est négatif ; ce déficit résulte d’une part des dotations aux provisions pour amortissement de caducité en nette progression (2 717 k€) par rapport à 2021 et d’autre part aux intérêts des emprunts en cours pour 67 k€.

Le **résultat comptable reste négatif à -708 k€**.

De ce fait, la **CAF redevient fortement positive et s’élève à 1 757 k€**.

La concession poursuit un programme d’investissements à hauteur de 2.7 M€ financés par 994 k€ de subventions CdC et 746 k€ d’emprunts :

- Solde du fonds de concours pour la réfection de la piste pour 501 k€;
- Evolution de la zone d’enregistrement pour 450 k€;
- Extension des bureaux administratifs pour 450 k€
- Aménagement de la zone publique pour 300 k€;
- Fonds de concours pour la sécurisation de l’aire de trafic pour 163 k€.
-

Le **solde budgétaire se traduit par un accroissement du FdR à hauteur de 132 k€**.

✓ **Aéroport de Figari – Sud Corse - Sûreté/SSLIA**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
75 570	0	280 000	-572 250

Les investissements sont inscrits pour un volume de 3 687 k€ ; outre la capacité d'autofinancement, le plan de financement est assuré par des emprunts pour un montant total de 3,19 M€ ; le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR brut à hauteur de -572 k€.

✓ **Port de plaisance – Tino ROSSI**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
35 650	-546 980	5 950	-411 150

La situation de cette entité semble se détériorer sensiblement depuis les deux derniers exercices ; notamment au niveau de sa CAF qui est juste à l'équilibre (5 950 euros pour 296 000 euros au BR 2022).

Néanmoins, un important programme d'investissements a été inscrit pour 2,3 M€, en partie, afin de conserver un niveau de modernité de l'outil et ainsi de continuer d'accueillir les plaisanciers dans les meilleures conditions possibles. Son financement sera assuré par des subventions d'équipement pour 0,95 M€ et un recours à l'emprunt pour 1,3 M€.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR brut à hauteur de -411 k€

✓ **Palais des congrès – Ajaccio**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-581 370	-454 580	-445 980	-36 980

Les diverses vagues sanitaires ont entraîné des fermetures administratives nombreuses qui ont et mettent gravement en danger cet outil.

De plus, aucun dispositif de soutien prévu (prêt tourisme, avance remboursable, aide de soutien au secteur de l'évènementiel, etc...) dans le cadre de France relance ne peut être actionné du fait du statut particulier du palais des congrès.

Par lettre en date du 31 janvier 2022, notre Président a pris attache de Mr le Ministre de l'économie et des finances afin de bénéficier d'un régime dérogatoire afin d'être éligible aux aides.

En parallèle, nous avons également déclenché dans le courant de l'année 2022 une étude afin de déterminer un nouveau positionnement de cet outil, en termes de commercialisation, de montage juridique et d'équilibre financier.

Pour 2023, le chiffre d'affaires prévu est de 600 k€, encore bien inférieur à celui de 2019.

Les principaux indicateurs sont toujours fortement négatifs ; notamment la CAF à -446 k€.

Pour 2023, la 2^e phase de « recapitalisation » est enclenchée : nouvelle avance budgétaire en capital du Service Général au profit du Palais des Congrès à hauteur de 550 k€.

Cela va permettre d'engager un certain nombre de travaux d'investissements rendus nécessaires au bon fonctionnement du Palais des Congrès pour 576 k€.

Ces investissements nécessitent quand même un emprunt à hauteur de 450 k€.

Le solde budgétaire est à l'équilibre.